Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS TSMA

Culture générale et expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Corps naturel, corps artificiel : tatouage et scarification (1 question) **Page 3**

2. Le corps artificiel trahit-il notre nature ? (1 question) **Page 4**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://btstsma.fr/assets/annales/bts-tsma/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS TSMA - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Corps naturel, corps artificiel : tatouage et scarification

Le corpus réunit quatre textes qui abordent le tatouage et la scarification dans des contextes historiques et culturels variés. Ils éclairent les liens entre marques corporelles, identité, appartenance sociale, appropriation du corps et regard de la société.

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents : l'article de Daphné Bétard sur l'histoire et la diffusion du tatouage, l'extrait de Philippe Pons sur le tatouage japonais, l'entretien de David Le Breton sur les marques corporelles et l'extrait du roman de François Garde.

Axe	Document 1, Daphné Bétard	Document 2, Philippe Pons	Document 3, David Le Breton	Document 4, François Garde
Nature, idée directrice et procédés	Article de presse : retrace l'histoire du tatouage et son essor contemporain par des repères historiques et des exemples.	Essai journalistique : analyse le tatouage japonais par comparaison avec l'Occident et par des exemples sociaux.	Entretien : explique les fonctions des marques corporelles à travers questions-réponses et oppositions entre « je » et « nous ».	Extrait de roman : montre l'étrangeté des marques de Narcisse par le dialogue et une description détaillée.
Fonctions et identité	Des fonctions thérapeutiques, religieuses ou sociales à l'affirmation durable de soi et à l'appropriation du corps.	En Occident, signe de différence individuelle ; au Japon, marque d'appartenance et moyen d'ancrage communautaire.	Dans les sociétés contemporaines, signature individuelle, embellissement et rite de passage ; dans les sociétés traditionnelles, marque collective.	Les tatouages et scarifications rendent visible le parcours singulier de Narcisse, sans que leur signification soit explicitée.
Perception sociale	De la stigmatisation et de la marginalité à la mode et à la banalisation, qui suscitent des réactions partagées.	Le tatouage japonais reste associé à la marginalité, au défi social et à une beauté secrète.	Ancienne marque de rébellion, le tatouage devient largement une expression valorisée de soi ; certains motifs sont empruntés sans connaissance de leur culture.	La cour manifeste sa fascination ; le récit souligne aussi le travail et les nombreuses piqûres nécessaires.

Problématique : comment les marques corporelles expriment-elles l'identité et l'appartenance, tout en prenant des sens différents selon les sociétés et les époques ? **Plan détaillé :** 1. Des pratiques anciennes, inscrites dans des contextes culturels et sociaux variés. 2. Des marques qui construisent l'identité, l'appartenance et le rapport au regard social.

Pratiques anciennes, tatouages et scarifications ont des fonctions thérapeutiques, religieuses ou sociales. Leur sens varie selon les cultures : ils peuvent manifester une différence individuelle en Occident, ou une appartenance collective au Japon et dans les sociétés traditionnelles. Aujourd'hui, ces marques permettent aussi de s'approprier son corps, de l'embellir ou de marquer un passage. Leur perception évolue de la stigmatisation à la banalisation, sans effacer la marginalité de certains usages. Le récit de Garde illustre cette ambivalence : les marques de Narcisse fascinent les témoins et rendent visible son parcours, tandis que leur réalisation révèle un travail douloureux.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les marques corporelles expriment l'identité et l'appartenance, mais leur signification et leur réception varient selon les cultures, les époques et les groupes sociaux.

2. Le corps artificiel trahit-il notre nature ?

La réflexion porte sur la transformation volontaire du corps, notamment par le tatouage et les autres marques corporelles. La réponse doit être argumentée et s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures du candidat et ses connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyez votre réflexion sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. Tatouage, piercing ou chirurgie transforment le corps reçu à la naissance. Est-ce le trahir, ou lui donner un sens ?

Se transformer peut être une appropriation de soi. Le document 1 présente le tatouage comme une affirmation identitaire et un engagement durable. Dans le document 3, David Le Breton y voit une signature personnelle et parfois un rite de passage. Le corps devient ainsi le support d'une histoire choisie.

Mais le choix n'est pas toujours libre de conséquences. Le document 2 montre que le tatouage peut signifier l'appartenance à un groupe ou la marginalité. Dans le document 4, les marques de Narcisse témoignent d'une expérience singulière, sans prouver qu'il les a choisies. Comme dans *Frankenstein* de Mary Shelley, la transformation du vivant invite aussi à réfléchir aux limites et aux conséquences de l'intervention humaine.

Conclusion. Modifier son corps ne trahit donc pas nécessairement sa nature : tout dépend du sens, du consentement et du respect des cultures concernées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Transformer son corps n'est pas forcément trahir sa nature : le choix, le sens donné aux marques et le respect d'autrui sont déterminants.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de Culture générale et expression du BTS, toutes spécialités, se déroule lors de la session 2018 sous le code CULTGEN et dure quatre heures ; aucun coefficient n'est imprimé. Sur le thème « Corps naturel, corps artificiel », elle évalue la synthèse de quatre documents et l'écriture personnelle argumentée autour du tatouage, de la scarification, de l'identité et de l'appropriation du corps.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La synthèse doit confronter les idées des quatre documents en restant objective, concise et ordonnée.
- Le tatouage peut exprimer l'identité individuelle, l'appropriation du corps ou l'appartenance à un groupe.
- Les marques corporelles prennent des significations différentes selon les contextes historiques et culturels.
- L'écriture personnelle demande une argumentation fondée sur le corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez les documents et restituez leurs idées sans exprimer votre opinion.
- Organisez la synthèse par idées communes plutôt que de résumer les textes l'un après l'autre.
- Dans l'écriture personnelle, répondez clairement à la question avec une argumentation structurée.
- Mobilisez le corpus, vos lectures et vos connaissances sans substituer les citations à l'analyse.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?

Repérez les idées communes et les différences de perspective, puis regroupez-les en axes cohérents. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée, sans commentaire personnel ni résumé successif de chaque texte.

Q : Comment traiter la question sur le corps artificiel et la nature ?

Formulez une réponse claire à la question, puis développez des arguments organisés et illustrés. Vous pouvez nuancer votre position et mobiliser les documents, vos lectures ainsi que vos connaissances personnelles.

Q : Quelle est la répartition des points entre les deux parties ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle. La durée totale est de quatre heures ; le sujet ne donne pas de consigne spécifique sur la répartition du temps entre les parties.

Q : Le sujet précise-t-il les critères de notation ou des normes de présentation ?

Le sujet annonce 40 points pour la synthèse et 20 pour l'écriture personnelle, sans détailler de barème critère par critère. Il exige une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse personnelle argumentée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btstsma.fr/assets/annales/bts-tsma/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS TSMA - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf
Ressources BTS Techniques et Services en Matériels Agricoles : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.